



COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS

Vernouillet, le 12 Juin 2018

à **Tous les clubs de la Ligue**

ENGAGEMENT 2018-2019 - CHAMPIONNATS TERRITORIAUX MOINS DE 18 MASCULIN/FEMININ ET MOINS DE 15 FEMININ

Vous trouverez ci-dessous la fiche d'engagement pour la saison **2018/2019** à retourner au secrétariat COC à l'adresse suivante : patricia.liguecentre@orange.fr

CHAMPIONNAT TERRITORIAL «MOINS DE 18M» OUVERT À TOUS LES CLUBS

Le championnat territorial "Moins de 18M" regroupera TOUTES les équipes de la région Centre Val de Loire.

► **Engagement libre des équipes souhaitant disputer le Niveau 1 pour le 22 Juin.** Sur la base des résultats obtenus par le club concerné en catégorie -18 Ans Masculin et/ou -16 Ans Masculin, la COC Régionale retiendra **16 équipes**, pour ce championnat de **Niveau 1**, les autres équipes étant reversées automatiquement en **Niveau 2**, pour les matchs de présaison.

CHAMPIONNAT TERRITORIAL «MOINS DE 18F» OUVERT À TOUS LES CLUBS

Le championnat territorial "Moins de 18F" regroupera TOUTES les équipes de la région Centre Val de Loire.

► **Engagement libre des équipes souhaitant disputer le Niveau 1 pour le 22 Juin.** Sur la base des résultats obtenus par le club concerné en catégorie -17 Ans Féminin et/ou -14 Ans Féminin, la COC Régionale retiendra **16 équipes**, pour ce championnat de **Niveau 1**, les autres équipes étant reversées automatiquement en **Niveau 2**, pour les matchs de présaison.

CHAMPIONNAT TERRITORIAL «MOINS DE 15F» OUVERT À TOUS LES CLUBS

Le championnat territorial "Moins de 15F" regroupera TOUTES les équipes de la région Centre Val de Loire.

► **Engagement libre des équipes souhaitant disputer le Niveau 1 pour le 22 Juin.** Sur la base des résultats obtenus par le club concerné en catégorie -14 Ans Féminin et des résultats des équipes dans les championnats départementaux -12F ou -13F, la COC Régionale retiendra **16 équipes**, pour ce championnat de **Niveau 1**, les autres équipes étant reversées automatiquement en niveau 2, pour les matchs de présaison.

Déroulement de la compétition :

Niveau 1 : 1^{ère} Phase :

2 poules (A et B) géographiques de 8 équipes. **Début le 15 septembre** en aller et retour → 14 dates.

A l'issue de cette première phase : les 4 premières équipes de chaque poule disputeront l'**Excellence** et les 4 dernières disputeront le championnat **Honneur**.

2^{ème} Phase : Chaque poule, **Excellence** et **Honneur**, constituée de 8 équipes, joue en match aller et retour → 8 dates, chaque équipe joue contre les équipes issues de l'autre poule et conserve les résultats acquis lors de la 1^{ère} phase. Afin que les clubs puissent dès le début du championnat, positionner leurs créneaux de gymnase pour le championnat complet (1^{ère} et 2^{ème} phase), les matchs de la 2^{ème} phase seront positionnés de sorte que les équipes de la poule A reçoivent sur les journées impaires de la 2^{ème} phase (1, 3, 5, 7) et les équipes de la poule B reçoivent sur les journées paires de la 2^{ème} phase (2, 4, 6, 8).

Niveau 2 : ► Matchs de présaison, sur trois journées **à partir du 29/9/2018**, pour les équipes prêtes →

Engagement pour le 20/08/2018.

► **Engagement de toutes les autres équipes pour le 20/09/2018** qui rejoindront les équipes de présaison, pour commencer le championnat **au 10/11/2018**.

1^{ère} Phase : X poules géographiques de 6 équipes, en aller et retour → 10 dates. Les poules sont appairées (A-B, C-D, E-F, ...) pour pouvoir être croisées sur la 2^{ème} phase.

A l'issue de cette première phase : les 3 premières équipes de chaque poule disputeront **la poule de 1^{ère} division** et les 3 dernières disputeront **la poule de 2^{ème} division**.

2^{ème} Phase : Chaque poule, **1^{ère} et de 2^{ème} division**, constituée de 6 équipes, joue en match aller et retour → 6 dates, chaque équipe joue contre les équipes issues de l'autre poule appairée et conserve les résultats acquis lors de la 1^{ère} phase.

Afin que les clubs puissent dès le début du championnat, positionner leurs créneaux de gymnase pour le championnat complet (1^{ère} et 2^{ème} phase), les matchs de la 2^{ème} phase seront positionnés de sorte que les équipes de la poule A,C,E,... reçoivent sur les journées impaires de la 2^{ème} phase (1, 3, 5) et les équipes de la poule B,D,F,... reçoivent sur les journées paires de la 2^{ème} phase (2, 4, 6).

Bien Amicalement,

La Commission Organisation des Compétitions